

**UNDEF**



The United Nations  
Democracy Fund

**ÉVALUATIONS A POSTERIORI DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS  
DES NATIONS UNIES POUR LA DÉMOCRATIE  
Contrat NO.PD:C0110/10**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**



**UDF-MAU-10-359 Renforcement de la participation politique des communautés des  
anciens esclaves en Mauritanie**

**Date: 27 Janvier 2015  
Executive Summary in English**

## Remerciements

L'équipe responsable de la mission remercie tous les membres d'ACORD qui ont contribué avec dévouement et disponibilité au bon déroulement de l'organisation de cette mission d'évaluation en Mauritanie. L'équipe remercie en particulier Mohamed Lemine Ould El Houssein, Directeur du Bureau ACORD en Mauritanie, ainsi que Hadweni, le chef de projet et Chloé Huynh, conseillère en développement de programmes ACORD - qui ont facilité les principaux contacts à Nouakchott et particulièrement dans la province de Aïoun. Ils ont pu rester disponibles et en contact régulier avec les consultants pendant la phase cruciale de rédaction du présent rapport.

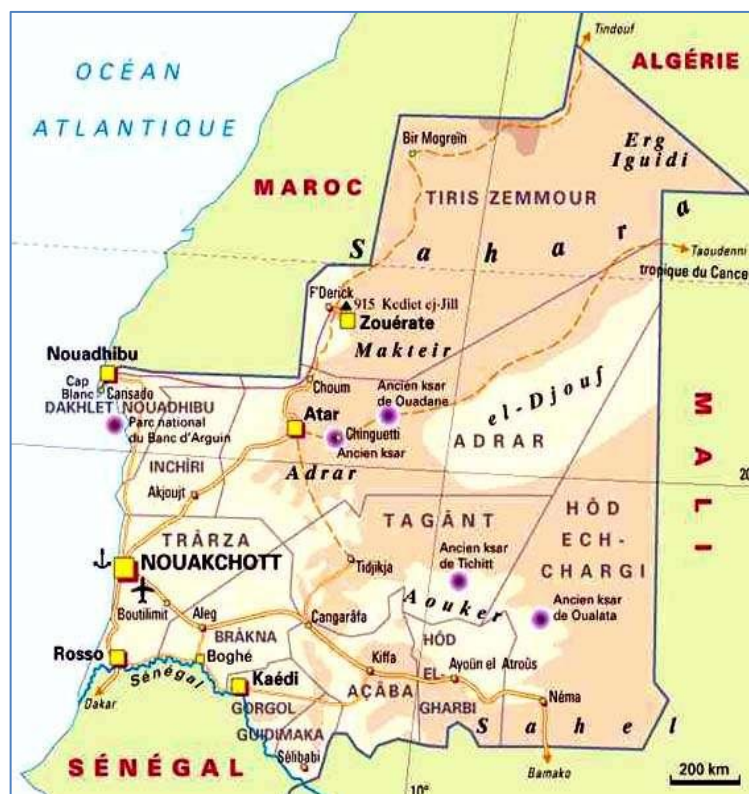
Les évaluateurs souhaitent également remercier tous les acteurs, intervenants et bénéficiaires qui ont participé à ce processus d'évaluation, qui ont accepté d'être disponibles et de partager leurs expériences et réflexions.

## Décharge

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des évaluateurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis du FNUD, Transtec ou d'autres institutions et/ou personnes mentionnées dans ce rapport.

## Auteurs

Ce rapport est rédigé par Florence Burban, Djibril Djigo et Aurélie Ferreira qui a fourni les conseils méthodologiques et éditoriaux et assuré le contrôle qualité. M. Eric Tourrés, Directeur du projet à Transtec a également apporté son concours lors de cette évaluation.



Carte De la Mauritanie et zone d'intervention du projet, la région du Hoch El Gharbi

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. EXECUTIVE SUMMARY.....</b>                                       | <b>1</b>  |
| <b>II. RESUME EXECUTIF.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>III. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET.....</b>                    | <b>4</b>  |
| (i) Présentation du projet et objectifs de l'évaluation.....           | 4         |
| (ii) Méthodologie de l'évaluation.....                                 | 4         |
| (iii) Contexte du projet.....  | 6         |
| <b>IV. STRATEGIE DU PROJET.....</b>                                    | <b>9</b>  |
| (i) Approche et stratégie du projet.....                               | 9         |
| (ii) Cadre logique.....  | 10        |
| <b>V. QUESTIONS D'ÉVALUATION.....</b>                                  | <b>13</b> |
| (i) Pertinence.....  | 13        |
| (ii) Efficience.....   | 15        |
| (iii) Efficacité.....  | 17        |
| (iv) Impact.....   | 20        |
| (v) Durabilité.....  | 20        |
| <b>VI. CONCLUSIONS.....</b>  | <b>22</b> |
| <b>VII. RECOMMANDATIONS.....</b>                                       | <b>23</b> |
| <b>VIII. ANNEXES.....</b>  | <b>24</b> |
| <b>ANNEXE 1: QUESTIONS D'ÉVALUATION.....</b>                           | <b>24</b> |
| <b>ANNEXE 2: DOCUMENTATION CONSULTEE.....</b>                          | <b>25</b> |
| <b>ANNEXE 3: PERSONNES INTERVIEWEES.....</b>                           | <b>26</b> |
| <b>ANNEXE 4 : ABREVIATIONS.....</b>                                    | <b>27</b> |
| <b>ANNEXE 5 : LISTE DES VILLAGES SOUTENUS PAR LE PROJET ACORD.....</b> | <b>28</b> |

## I. Executive summary

### **(i) Project Data**

This report presents the findings of the evaluation for the project “Renforcement de la participation politique des communautés des anciens esclaves en Mauritanie”, which was carried out by the Agency for Cooperation and Research in Development (ACORD) in Mauritania from 1 January 2011 to 30 November 2013. The project received US\$ 225,000 in funding from UNDEF.

Due to the lack of enforcement of the criminal offense provisions in Mauritania’s law on slavery, the project’s objective was to reinforce the political participation of former slaves by promoting the equality of rights between former slaves (harratines) and former masters (bydhanes) to maintain inter-community peace in the region of Hoch El Gharbi, desert areas located in the South-East of the country.

The project strategy focused on Harratines’ literacy, civic education, community capacity building and inter-community dialogue between groups of former slaves and masters (bydhanes/harratines). The project was organized around three outcomes: (i) former slave populations have been able to better apply their citizens’ rights and duties since 2013 (ii) the capacity building and the capacity of action of former slaves have improved since 2013 (iii) the dialogue between former masters and former slaves has been established since 2013. The project was implemented in 40 villages including 120 adwabas (isolated areas populated by former slaves).

It should be mentioned that ACORD is one of the few international NGOs which intervene in this area. The project was supported by a project manager based in Nouakchott (around 1000 km away from the zone of intervention) and it has set up a team composed of two facilitators in Aïoun, the capital of the region, located about 100 km from the villages targeted.

### **(ii) Evaluation Findings**

ACORD has articulated this project around the implementation of all international and regional human rights instruments ratified by Mauritania and the provisions of the 2007 law, which considers the practice of slavery a criminal offense. The strategy developed by ACORD has attempted to respond to the urgent needs of the former slave populations by strengthening their capacity for political participation and by initiating dialogues / meetings between former masters and former slaves to maintain peace in the region. This approach proved to be relevant in light of the geographical area which is mainly populated by former slaves (Harratine) who are often isolated and left to their own fate. In an environment where slavery is considered socially acceptable, two factors reduced the relevance of the project: since the authorities have always been apathetic regarding this issue, they were not directly involved in this project. Social cohesion should primarily involve the application of the law to change behaviour. The project did not take into account all conditions necessary for genuine political participation at the local level. In addition, Harratines do not have the operational and institutional capacity to represent their own interests in the political arena. Given the limited human resources available for the project, the project did not fully take into account the geographical reality of the region, in which villages are widely dispersed and difficult to access when you consider a near-complete absence of road infrastructure.

Although the programming and management of the project were rigorous, the analysis of the various factors of efficiency highlighted a negative cost-benefit ratio, in which there is a strong proportion of spending on staff costs compared of spending on activities. The non-respect of UNDEF recommendations on salary costs led to a negative cost-benefit ratio.

The project was effective in achieving results in particular with ACORD's intervention logic and ACORD management which combined the project activities with its other food security activities to improve the beneficiaries' participation in the project. The emphasis on both women, community leaders and youth was effective in reaching a wide audience. The dialogues and exchanges of knowledge amongst women's CSOs, exchanges between women belonging to different communities and the roundtables were effective in bringing together both communities. However, the judgment of the effectiveness of the entire project must be more nuanced. The overall effectiveness of the project suffered from ACORD's optimism both in terms of quality control of the content of the activities and follow-up. The training sessions and literacy activities were rather academic and poorly linked to the practical concerns of those communities. The lack of knowing "how to act" when faced with the slavery situation reduced the overall efficiency of the project. In addition, the project suffered from the limitation of human resources and there was no capitalization on CSO capacities to replicate this project in other villages. Although it was planned in the project document, there was no definition of an action plan for further collaboration between the two communities.

The impact of the project made the slavery cause more visible and raised awareness of those communities who often consider themselves abandoned to their fate. However, the project did not generate the expected dynamism and failed to initiate a sustainable dialogue between the two communities. While the project initiated the participation of Harratine in elections, it did not tackled the political representation of these communities to assert their rights. The lack of concrete initiatives by these populations and the lack their political representation after the 2013 election calls into question the sustainability of such action.

### **(iii) Conclusions**

On the basis of the statements and responses given to the evaluation questions, the evaluation conclusions can be summed up as follows:

- ***The project was highly relevant in this region, which still suffers from the legacy of slavery.*** While the diversity of the project activities mitigated the shortcomings of state public services through literacy and civic education sessions, these activities alone cannot solve this extremely complex problem which has been exacerbated by entrenched attitudes from another age. The project would have benefited from the involvement of anti-slavery CSOs and regional and national authorities at each stage of the project.

- ***Although the project management in terms of programming was rigorous,*** the allocation of expenses between the activities and funding of staff and external consultants demonstrates an ***imbalance to the detriment of beneficiaries.***

- ***The intervention logic for the implementation of activities is remarkable, but it does not ensure the overall effectiveness of the project.*** To be more effective, the project would have benefited from a more realistic approach targeting fewer villages.

▪ ***The project would also have benefited from a better combination between theory and practice by delivering more practical training to answer on "how to apply the legal provision against the practice of slavery".*** This would have also involved the need to directly involve the authorities and to support the action of the anti-slavery CSOs for official recognition of civil party representatives of Harratines representing these groups before the authorities.

▪ ***The project has a clear impact on the former slaves community for the visibility it gives to an issue which is often silenced.*** It was important not only for ACORD credibility in the region but also to remind the needs for the civic education and alphabetization efforts among a group which represents the biggest part of the country electorate. It also clearly demonstrates that much still needs to be done on the legal level, and on very specific issues such as land property.

▪ ***Economic emancipation*** is key to allow former slaves to consider basic political participation and accept their independence from their former masters.

#### ***(iv) Recommendations***

The following recommendations stem from the above conclusions:

▪ ***It is recommended to involve further both national and local authorities in any future actions but also anti-slavery organizations.*** Establishing a dialogue between communities, CSO and authorities would favor law enforcement and send a stronger signal of commitment to these communities.

▪ ***Anti-slavery CSO should receive more support as they can clearly help the Harratines on the topics where they miss capacity.*** As a next step these CSO should be formally given the right to stand in front of a Court on behalf of any former slave victim of rights abuse.

▪ ***Fewer villages should be targeted so to concentrate resources on fewer areas and be able to organise the monitoring of activities and results and further work on the capitalization of lessons learnt.*** The current project suffered from its too ambitious geographical scope, which scattered its resources and ended up with little time left for work on qualitative aspects.

## II. Résumé Exécutif

### *(i) Le projet*

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet «*Renforcement de la participation politique des communautés des anciens esclaves en Mauritanie*» mis en œuvre par l'Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) du 1<sup>er</sup> Décembre 2011 au 30 Novembre 2013. Le budget total du projet était de 225.000 \$US.

Ce projet s'inscrit dans l'application du cadre légal mauritanien qui criminalise l'esclavage et vise à renforcer la participation politique des anciens esclaves (harratines) en valorisant l'égalité de leurs droits et devoirs de citoyens vis-à-vis des anciens maîtres (bydhanes) et à maintenir une paix intercommunautaire. Ce projet se situe dans la région du Hoch El Gharbi, zone désertique au sud-est du Pays, située à la frontière du Mali, peuplée majoritairement d'harratines.

La stratégie du projet s'est concentrée sur l'alphabétisation, l'éducation civique, la capacité organisationnelle de ces communautés et le dialogue intercommunautaire de ces deux groupes (bydhanes/harratines). Le projet s'est articulé autour de trois résultats : (i) Les populations des anciens esclaves exercent mieux leurs droits et leurs devoirs de citoyens d'ici la fin du projet en 2013 (ii) Les capacités d'organisation et d'action de la société civile des anciens esclaves sont également améliorées d'ici 2013 (iii) Le dialogue entre anciens maîtres et anciens esclaves est instauré d'ici la fin du projet (2013). Le projet a été mis en œuvre dans 40 villages comprenant 120 adwabas (zones enclavées peuplées d'anciens esclaves) dans la région du Hoch El Gharbi.

Pour organiser et mettre en œuvre le projet, ACORD qui est l'une des seules ONG à intervenir dans cette zone, s'est appuyée sur son chef de projet basé à Nouakchott et a mis en place une équipe composée de deux animateurs basés à Aïoun, capitale de la région.

### *(ii) Constats de l'évaluation*

Le bénéficiaire a articulé son projet autour de l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains ratifiés par la Mauritanie mais aussi sur l'application des dispositions de la loi de 2007 qui considère cette pratique comme une infraction pénale. La stratégie développée par ACORD s'est efforcée de répondre aux besoins urgents de ces populations en renforçant leur capacité d'intervention et de participation et en initiant des dialogues et des rencontres entre anciens maîtres et anciens esclaves pour maintenir la paix intercommunautaire dans cette région. Cette approche s'est révélée **pertinente** compte tenu du peuplement majoritairement harratine de la zone géographique.

Dans un environnement où l'asservissement est considéré comme socialement acceptable, deux facteurs ont conduit à réduire la pertinence du projet : les autorités qui jusqu'à maintenant ont toujours fait preuve d'une apathie sur cette question n'ont pas été directement impliquées dans ce projet alors que la cohésion sociale et le changement des mentalités passent en premier lieu par l'application de la loi. Le projet n'a pas pris en compte les conditions d'une véritable participation politique des harratines au niveau local, à savoir la persistance de schémas clientélistes vis-à-vis des anciens maîtres et le manque de moyens opérationnels et institutionnels leur permettant de représenter leurs intérêts dans l'arène politique. Compte tenu de la limitation des ressources humaines sur

le terrain, le projet n'a pas pu prendre complètement en compte la réalité géographique de la région où les villages ciblés sont extrêmement dispersés et difficiles d'accès, état de difficulté technique à laquelle s'ajoute la quasi-inexistence des infrastructures routières.

Bien que la programmation et la gestion du projet aient été rigoureuses, l'analyse des différents facteurs d'efficacité a mis en lumière un rapport coût-bénéfice négatif, dans lequel on relève une forte proportion des dépenses en faveur des coûts de personnel en comparaison aux dépenses allouées aux activités. Le non respect des règles du FNUD concernant le pourcentage des dépenses qui doivent être allouées au coût du personnel, n'a pas permis d'assurer **l'efficacité** du projet dans son ensemble.

Le projet a été **efficace** dans la réalisation des résultats notamment par la logique d'intervention d'ACORD qui a réussi à motiver les bénéficiaires en couplant ses activités avec ses autres actions sur la sécurité alimentaire. L'accent porté à la fois sur les femmes, les leaders communautaires et les jeunes a été efficace pour toucher un large public. Les rencontres d'échange entre les organisations féminines ainsi que les tables rondes ont permis de rapprocher les deux communautés. Cependant ce jugement doit être nuancé quant à l'efficacité de l'ensemble du projet. L'efficacité globale du projet a souffert de l'optimisme d'ACORD tant en terme de contrôle qualité du contenu des activités qu'en terme de suivi. Les sessions de formations et d'alphabétisation ont été très souvent académiques et peu intégrées avec les préoccupations pratiques de ces communautés sur le « comment agir » face à des pratiques esclavagistes. En outre, le projet a souffert de la limitation des ressources humaines. Il n'y a pas eu de véritable capitalisation des capacités des OSC pour pouvoir dupliquer ce projet sur d'autres villages. Il n'y a pas eu non plus de définition d'un plan d'action pour la poursuite de la collaboration entre les deux communautés.

**L'impact** du projet est d'avoir contribué à rendre visible cette cause et à éveiller les consciences de ces communautés qui se considèrent souvent abandonnées à leur propre sort. Toutefois le projet n'a pas entraîné la dynamique attendue et n'a pas permis d'amorcer un dialogue durable entre les deux communautés sur les questions liées non pas simplement à la participation des harratines lors d'élections mais bien à la représentation politique de ces communautés pour faire valoir leurs droits. L'absence d'initiatives concrètes de ces populations et l'absence de représentation politique de ces communautés à l'issue du scrutin de 2013 met en cause **la durabilité** de cette action.

### ***(iii) Conclusions***

On peut synthétiser comme suit les conclusions de l'évaluation, sur la base des constatations et réponses aux questions évaluatives.

▪ ***Le projet s'est révélé extrêmement pertinent dans cette région qui porte les séquelles de l'esclavage. La diversité des activités du projet a pallié en partie aux insuffisances des services de l'Etat via les sessions d'alphabétisation et d'éducation civique.*** Cependant ni l'alphabétisation ni le civisme ne pourront résoudre un problème extrêmement complexe qui se heurte aux mentalités ancrées et héritées d'un autre âge. Le projet aurait gagné à impliquer directement et dans toutes les activités, les OSC anti-esclavagistes et les autorités régionales et nationales.

▪ ***Si la gestion de ce projet en terme de programmation a été rigoureuse, la répartition des dépenses entre les activités réalisées et le financement du personnel et des consultants externes démontre un déséquilibre au détriment des bénéficiaires.*** La priorité accordée à l'exécution des activités, en outre la



faible budgétisation des instruments de suivi, illustrée par la faible part de budget accordée à la capitalisation (0,3%).

▪ **La logique d'intervention pour l'exécution des activités est remarquable mais cela ne permet pas d'assurer l'efficacité globale du projet.** Pour être plus efficace, le projet aurait gagné à être plus réaliste en ciblant moins de villages et éviter ainsi le saupoudrage des activités.

▪ **Le projet aurait aussi gagné à allier la théorie à la pratique en délivrant des formations plus concrètes permettant de répondre à la problématique de l'application de la loi criminalisant les pratiques de l'esclavage.** Cela aurait permis de mettre en lumière le besoin d'**impliquer directement l'action des autorités** mais aussi de **soutenir la reconnaissance officielle des organisations anti-esclavagistes en tant que partie civile représentant ces groupes auprès des autorités.**

▪ **L'impact de ce projet est clairement d'avoir servi la cause anti esclavagiste** en donnant une visibilité et une place à part entière aux communautés des anciens esclaves qui, rappelons-le, constituent la majorité du corps électoral dans cette zone. En dehors du fait que le projet ait contribué à la crédibilité d'ACORD, il a également démontré **qu'il n'y a pas seulement un besoin d'éducation civique, d'alphabétisation et de dialogue entre ces deux communautés mais aussi un besoin de faire appliquer la loi** sur des thèmes très précis comme le la propriété terrienne.

▪ **L'appropriation du concept de participation politique passe en premier lieu par une autonomisation économique des anciens esclaves vis-à-vis des anciens maîtres**

#### **(iv) Recommandations**

Ces recommandations dérivent des conclusions de l'évaluation.

▪ **Continuer à accompagner ces populations en impliquant directement les autorités mais aussi les organisations anti-esclavagistes** afin de favoriser un dialogue tripartite avec les communautés d'anciens esclaves sur l'application de leurs droits.

▪ Appuyer l'action des organisations anti-esclavagistes pour **pallier à l'incapacité socio-économique des harratines à s'exprimer et à représenter leurs intérêts.** Il convient notamment d'appuyer **leur reconnaissance officielle par les autorités et rendre possible leur constitution comme partie civile pour défendre leurs droits devant la justice.**

▪ **Ne cibler que quelques villages pilotes tout en mettant l'accent sur le suivi : le contrôle de la qualité et la capitalisation des expériences acquises.** En raison de la faiblesse des ressources humaines dédiées au projet, toute l'énergie a été dévolue à programmer et à organiser les activités. Dans ce contexte, peu de temps a été consacré à l'appréciation de la qualité des résultats.

### III. Introduction et contexte du projet

#### **(i) Présentation du projet et objectifs de l'évaluation**

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet de «Renforcement de la participation politique des communautés des anciens esclaves en Mauritanie» mis en œuvre du 1<sup>er</sup> Décembre 2011 au 30 Novembre 2013 par l' Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD). Ce projet est en partie une reconduction de l'initiative<sup>1</sup> financée par L'Union Européenne dans la région du Hoch El Gharbi, zone désertique au sud-est du Pays, située à la frontière du Mali ; majoritairement peuplée d'Harratines, populations d'anciens esclaves. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de lutte contre les séquelles de l'esclavage et vise à renforcer la participation politiques des harratines en valorisant leurs droits et devoirs de citoyens, leurs capacités d'organisation et le dialogue entre anciens maitres et anciens esclaves. Le document de projet a ciblé les 40 villages que comptent les deux communes que sont, Modbougou et de Twil. Le budget total du projet était de 225.000 \$US dont 22.500\$ pour les activités de suivi et évaluation du projet.

L'objectif du projet vise à renforcer la participation politique des anciens esclaves et à faciliter l'application du cadre légal mauritanien, en valorisant (i) le système d'application de l'égalité des droits politiques et sociaux de ces populations (ii) en renforçant les capacités d'intervention des organisations de la société civile (OSC) représentant les anciens esclaves et (iii) en facilitant le dialogue entre maitre/esclave ou bydhanes/harratines afin d'établir une paix intercommunautaire durable. Dans une région où la majorité de la population est toujours victime de l'esclavage par ascendance, le projet vise à faciliter l'émancipation socio politique et économique de ces communautés sujettes à une pauvreté extrême et toujours dépendantes de leurs anciens maitres.

L'évaluation du projet s'est faite selon les règles déterminées conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) et Transtec, à travers un document intitulé « *UNDEF Evaluation Operational Manual* ». Ce document indique que « l'objectif de l'évaluation est d'entreprendre une analyse approfondie des projets financés par le FNUD afin d'aboutir à une meilleure compréhension de ce qui fait un projet réussi et ainsi d'aider le FNUD dans la détermination de ses futures stratégies de projet. Les évaluations doivent également permettre aux parties prenantes de déterminer si les projets ont été réalisés conformément au Document de Projet et si les résultats escomptés ont été obtenus ».

#### **(ii) Méthodologie de l'évaluation**

L'évaluation a été réalisée par une experte internationale et un expert national, engagés selon le contrat cadre signé entre le FNUD et Transtec. La méthodologie d'évaluation est présentée dans le Manuel Opérationnel régissant ce contrat et accompagnée des précisions spécifiques de la note de démarrage. Selon les dispositions établies, les documents relatifs au projet ont été transmis aux évaluateurs en Août 2014 (voir Annexe 2, Documentation consultée). Sur base d'une première analyse documentaire, l'équipe d'évaluateurs a préparé la note de démarrage (UDF-MAU-10-359) précisant les méthodes, les techniques et les instruments d'analyse utilisés lors de la mission

---

<sup>1</sup> Union Européenne, Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie (LUSEM), 2010-2011

d'évaluation. La mission d'évaluation s'est déroulée en Mauritanie dans la région (Wilaya) du Hodh El Gharbi du 22 au 24 septembre 2014.

Il convient de noter que la région du Hodh El Gharbi qui se trouve à la frontière du Mali est une région difficile d'accès qui souffre d'une insécurité croissante due à la porosité des frontières et à la présence des islamistes radicaux expulsés du Nord-Mali en raison du conflit en cours dans ce pays voisin. En outre la population cible dite des «*adwabas*» composée d'anciens esclaves est regroupée dans de petits villages enclavés difficiles d'accès lors de la saison d'hivernage. En raison de la saison d'hivernage et des conditions de sécurité, l'évaluatrice internationale a réalisé les entretiens avec les parties prenantes à *Aïoun* El Atrouss capitale de la région et l'expert local s'est déplacé dans les villages pour réaliser les entretiens avec les bénéficiaires du projet (les harratines/ anciens esclaves).

Les évaluateurs ont réalisé des entretiens individuels et des concertations de groupe avec les responsables du projet, l'ensemble des intervenants ayant mis en œuvre les activités du projet, les bénéficiaires, les représentants des autorités locales dans cette région, des membres d'organisations internationales, et les OSC mauritaniennes travaillant sur ce sujet. La mission s'est déroulée à Nouakchott et dans la région du Hodh El Gharbi et a couvert respectivement deux communes Modbougou et de Twil et 6 «*adwabas*» Modbougou , Maarej I , Maarej II , Leagouba , Mesfeya, Bereleh sur les 120 que comptent les 40 villages ciblés. L'équipe d'évaluateurs a rencontré des représentants de la société civile mauritanienne active dans le domaine d'intervention du projet ainsi que d'autres d'acteurs pertinents.

La liste complète des personnes rencontrées est présentée à l'Annexe 3.



**Séminaire sur le renforcement des capacités de 40 OSC de jeunes et de femmes, village de Leagoube, 12 - 17 Novembre 2012.**

### (iii) Contexte du projet

La Mauritanie se situe sur la ligne de clivage qui partage les pays du Sahel entre les Blancs et Noirs, les nomades et sédentaires, l'islam et les autres religions. La Mauritanie<sup>2</sup> dispose d'une superficie d'environ un million de kilomètres carrés dont près de 80% sont désertiques. Avec près de 3 millions d'habitants dont 40% vivent, à Nouadhibou (nord-est) et dans la capitale à Nouakchott, la densité de population<sup>3</sup> y est faible. La région Hodh el Gharbi est l'une des 13 régions administratives<sup>2</sup> (Wilayas) du pays et est caractérisée par une faible densité de population<sup>4</sup> et un pourcentage élevé d'Harratines qui à 80% vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup>. Sur le plan économique, la Mauritanie figure à la 161<sup>ème</sup> place sur 187<sup>6</sup> pays et la moitié de sa population vit au-dessous du seuil de la pauvreté – selon l'Indice de Développement Humain (IDH) 2014. Les indicateurs sociaux de la Mauritanie se caractérisent surtout par le peu d'évolution notoire de 1980 à 2013 en raison notamment des inégalités et de la pauvreté multidimensionnelle. Les cycles répétés de sécheresse en Mauritanie<sup>7</sup>, ont affecté lourdement les capacités productives et les 3/4 du territoire national, classés « zone aride » sont caractérisés par une absence réelle de productivité des terres.

« Par “réduction en esclavage”, on entend le fait d'exercer sur une personne un quelconque ou l'ensemble des pouvoirs liés au droit de l'esclavage. Il se caractérise par l'exercice du droit de propriété sur une personne, les pratiques similaires constituant des « pratiques esclavagistes ».

**Art 7.2 du Statut de Rome (1998) de la Cour Pénale Internationale (CPI).**

#### QUELQUES CHIFFRES SUR LA MAURITANIE

|   |                 |
|---|-----------------|
| Population – 2013 (Banque Mondiale)   | 3,890M          |
| Proportion de la population réduite en esclavage (Walk Free Fondation) - 2014       | 4% <sup>8</sup> |
| Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté (en %)-PNUD – 2014 | 65,97%          |
| <b>Taux Population urbanisée (%) 2012- UNICEF</b>                                   | <b>41.7%</b>    |
| Rang dans Indice de Développement Humain – 2012 (PNUD)                              | 161             |

Ce projet de lutte contre l'esclavage concerne directement l'application de l'ensemble des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains<sup>9</sup> qui ont tous été ratifiés par la Mauritanie. Bien que la Constitution mauritanienne de 1961 intègre les

<sup>2</sup> Le territoire est divisé administrativement en 13 Wilayas (régions), 53 Moughâtaas (départements) et 216 communes.

<sup>3</sup> Nombre de personnes par kilomètre carré

<sup>4</sup> L'Hodh El Gharbi se subdivise en quatre départements: Département d'Aïoun El Atrouss composé de 7 communes (Aïoun El Atrouss, Beneamane, Doueirare, Egjert, N'Savenni, Oum Lahyad, Ten Hamadi), le Département de Kobenni composé de 7 communes de : Ghil Ehl Beye, Gougui Ehl Zemal, Hassi Ehl Ahmed Bechne, Kobenni, Mobidougou, Timzine, Voulaniya ; Département de Tamchekett composé de 5 communes de :El Mabrouck , Guetae Teidoume, Radhi, Sava, Tamchekett, Département de Tintane composé de 8 communes de : Aweinatt Thall, Aïn Farba, Devaa, Egharghar, Hassi Abdallah, Lehrejjat, Tintane, Touil

<sup>5</sup> Union Européenne, Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie (LUSEM), 2010-2011

<sup>6</sup> notés par l'Indice de Développement Humain (IDH) .

<sup>7</sup> 1968-1974,1983-1984,2002- 2003, 2005-2009,2011-2012

<sup>8</sup> Selon un classement réalisé par la fondation australienne Walk Free, 4 % des Mauritaniens sont asservis, soit 150 000 des 3,8 millions d'habitants du pays.

4 % des Mauritaniens sont asservis, soit 150 000 des 3,8 millions d'habitants du pays.

<sup>9</sup> L'esclavage est explicitement interdit par quatre grands traités internationaux relatifs aux droits humains : la Convention relative à l'esclavage de 1926, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage de 1956, et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966.L'interdiction de l'esclavage est aussi affirmée dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1986 , la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989) ainsi que dans la définition la plus récente (1998) du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI) qui qualifie l'esclavage de crime contre l'humanité, (article 7-1-c) .

principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et donc l'abolition de l'esclavage, le droit national abolitionniste reste un droit non appliqué et une pratique ancrée dans la société. Plusieurs raisons expliquent la difficulté de lutter contre ces pratiques:

Sur le plan politique il convient de souligner que la Mauritanie reste un système tribal caractérisé par un long concubinage entre des élites économiques, politiques et militaires qui ont favorisé l'émergence et le maintien au pouvoir de groupes oligarchiques<sup>10</sup> qui ont tendance à nier l'existence de ces pratiques. L'attitude non interventionniste de l'Etat semble être celle qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui<sup>11</sup>. Le processus légal contre les pratiques de l'esclavage a été initié par le gouvernement depuis bientôt 30 ans<sup>12</sup> mais n'a jamais été mis en œuvre. Le 9 novembre 1981, le gouvernement mauritanien du président Haidalla avait adopté une ordonnance qui abolissait l'esclavage sans accompagner cette loi de dispositions précises. En 2007, le gouvernement a adopté une loi<sup>13</sup> qui considère cette pratique comme une infraction pénale. Les campagnes de sensibilisation publiques contre l'esclavage sont une pratique récente. Le gouvernement considère cependant que la création d'institutions est suffisante pour marquer sa volonté politique de mettre un terme, à ce qu'il nomme "les séquelles de l'esclavage". Cependant la création du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion<sup>14</sup> en 1998 n'a eu qu'un rôle de promotion et n'a jamais donné suite aux affaires d'esclavage ou à celles liées à l'esclavage qui lui ont été rapportées. L'agence nationale TADAMOUN<sup>15</sup> créée en 2013 a pour la première fois le droit de se constituer partie civile sur des faits portant sur les pratiques esclavagistes qui constituent une infraction en vertu des dispositions de la loi de 2007 ; Cependant aucun cas n'a été répertorié à ce jour.

Sur le plan social, de nombreux observateurs internationaux soulignent que « l'asservissement étant une composante de l'organisation sociale chez les Maures blancs et les Maures noirs (Harratine ou anciens esclaves) et au sein des différents groupes ethniques noirs (Peuls, Soninké) depuis des générations, il ne s'avère pas nécessaire de recourir à une violence extrême pour le maintenir.<sup>16</sup> » Compte tenu de la complexité des interconnexions dans la stratification sociale et de la division ethnique, « L'asservissement est considéré comme socialement acceptable dans un grand nombre de groupes socio-ethnique »<sup>17</sup>. La dépendance économique des anciens esclaves vis-à-vis des anciens maîtres subsiste. Le mode d'organisation social fortement hiérarchisé, basé sur un partage des pouvoirs décisionnels entre tribus guerrières et maraboutiques et l'organisation sociale du travail dans laquelle la distribution des rôles et des responsabilités de chacun est bien établie constitue un obstacle supplémentaire à l'éradication de l'esclavage. Selon un récent classement réalisé par la fondation australienne Walk Free, qui publie chaque année l'indice mondial de l'esclavage, la Mauritanie se situe en tête des pays esclavagistes<sup>18</sup>. Cependant on assiste à

---

<sup>10</sup> International crisis group, la transition politique en Mauritanie, bilan et perspectives , Rapport Moyten orient/ Afrique du Nord °53, 24 Avril 2006

<sup>11</sup> Jean-Claude Alt, « L'esclavage en Mauritanie », *ILCEA* , le 31 janvier 2013, URL : <http://ilcea.revues.org/1735>

<sup>12</sup> L'ordonnance du 9 novembre 1981 prévoyait que, conformément à la *charia* (loi islamique), l'abolition s'accompagnerait de mesures de compensation pour les « ayants droit ». Mais en fait aucun accord n'est intervenu sur cette question .

<sup>13</sup> Loi 2007-048 du 3 septembre 2007

<sup>14</sup> Le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion, a été créé le 2 juillet 1998, par décret du Premier Ministre.

<sup>15</sup> Décret 2013-048 portant création d'un établissement public dénommé Agence Nationale Tadamoun de la lutte contre les séquelles de l'esclavage de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté et fixant les règles de son organisation et de son fonctionnement.

<sup>16</sup> <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR38/003/2002/en/9357ae0a-d7f1-11dd-9df8-936c90684588/af380032002fr.html>

<sup>17</sup> <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR38/003/2002/en/9357ae0a-d7f1-11dd-9df8-936c90684588/af380032002fr.html>

<sup>18</sup> Indice mondial de l'esclavage, Walk Free Foundation, 2013



l'exacerbation des rapports entre maîtres et esclaves et à la montée des revendications identitaires. Le mouvement El Hor créé par d'anciens esclaves en 1979, l'association SOS Esclave<sup>19</sup> et l'Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste de l'Esclave en Mauritanie (IRA) continuent tous de revendiquer l'égalité des droits. Des actions urgentes sont nécessaires pour créer les conditions de l'indépendance économique et culturelle des anciens esclaves et ainsi réduire les risques de toute confrontation entre les communautés.



**Rencontre avec les leaders communautaires 2011**

---

[http://openheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/GlobalSlaveryIndex\\_2013\\_Download\\_WEB\\_French.pdf](http://openheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/GlobalSlaveryIndex_2013_Download_WEB_French.pdf)

<sup>19</sup> SOS Esclaves publie chaque année un rapport de ses activités. Elle est intervenue à de nombreuses reprises en faveur d'anciens esclaves luttant pour être réunis avec leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, pour avoir accès à la terre ou pour pouvoir hériter des biens de leurs parents.

## IV. Stratégie du projet

### *(i) Approche et stratégie du projet*

La stratégie du projet visait à favoriser la cohésion sociale et le dialogue entre anciens maîtres et anciens esclaves en renforçant les capacités des acteurs sociaux dans le domaine de la représentation et participation politique et économique. La logique d'intervention du projet reposait sur trois volets complémentaires ayant trait à : (i) la formation, l'alphabétisation et la mise en place de comités d'actions politiques de ces populations (ii) le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles notamment des femmes et des jeunes en vue d'une plus grande participation politique (iii) l'instauration d'espaces de dialogues et d'échanges entre anciens maîtres et anciens esclaves en vue de favoriser une compréhension commune du devenir économique de cette région.

ACORD pour organiser et mettre en œuvre le projet qui ciblait 40 villages comprenant 120 adwabas, s'est appuyée sur son bureau basé à Nouakchott et a mis en place une équipe composée d'un chef de projet basé à Nouakchott et de deux animateurs basés à Aoun, capitale de la région. Tous les mécanismes de supervision, de suivi et d'encadrement des activités ont été pilotés depuis l'équipe du bureau d'ACORD à Nouakchott qui a conservé la gestion des ressources financières.

L'équipe de Nouakchott a en outre bénéficié du support méthodologique du département suivi -évaluation du Secrétariat d'ACORD ainsi que du support de son antenne basée au Sénégal pour le suivi financier des activités. Un comité de suivi composé de personnes ressources disposant d'une expertise reconnue dans ce domaine a été mis en place pour suivre, ajuster les activités du projet et capitaliser l'ensemble des expériences. ACORD appelle à des intervenants extérieurs pour réaliser et animer les séances de formation, de capacités d'organisation des OSC, les séances de dialogue et d'échanges et assurer la campagne d'information locale.

L'élaboration du projet a été précédée par une analyse précise des besoins des bénéficiaires réalisée lors d'une étude financée<sup>20</sup> par l'Union européenne (UE) dans cette zone. Il convient d'ailleurs de signaler que ce projet financé par le FNUD fait écho à un projet similaire financé par l'UE<sup>21</sup> dans la même zone et mis en œuvre par ACORD pendant 18 mois. Il convient de signaler qu'ACORD est la seule ONG internationale intervenant dans cette zone et disposant d'une expérience et d'une reconnaissance importante auprès des populations d'ACORD, grâce à son appui sur les actions de sécurité alimentaire.

A la fin du projet, ACORD s'est aussi efforcé de sensibiliser directement les autorités nationales du bien fondé du projet en présentant au gouvernement un document comprenant les recommandations des divers projets d'ACORD dont celui visant à lutter contre les séquelles de l'esclavage.

«Le système en place ne veut pas regarder la réalité en face et persiste dans sa politique d'exclusion des Noirs du pays».

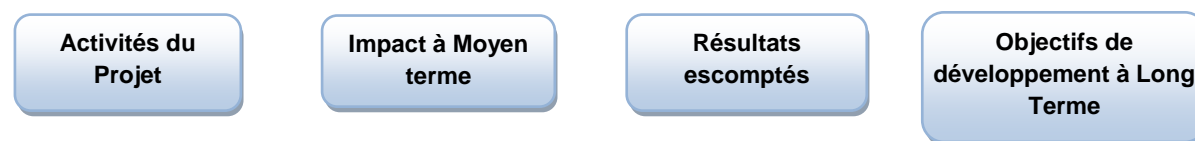
**Samory Ould Bèye, président du Mouvement El Hor, Le Calame**  
Info; 1<sup>er</sup> Octobre 2014

<sup>20</sup> Étude sur les mentalités et pratiques perpétuant le mépris et la marginalisation des anciens esclaves ou Harratines dans le milieu Maure, 2011

<sup>21</sup> Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie LUSEM (2011-2013)

## (ii) Cadre logique

Le tableau qui suit présente la logique de l'intervention du projet déclinée en trois résultats et deux objectifs à long terme. Les résultats et activités présentés ci-dessous sont ceux présentés dans le document du projet.



### Produit 1. Les populations des anciens esclaves exercent mieux leurs droits et leurs devoirs de citoyens d'ici 2013

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.1 Identification des membres des Comités d'action politique (CAP)</li> <li>• 1.2. Création des CAP</li> <li>• 1.3. Formation des membres des CAP en droit, communication et animation en amont des élections</li> <li>• 2.1 Identification de 40 animateurs relais (parité hommes femmes et anciens maîtres esclaves)</li> <li>• Former les élus locaux et des points focaux de l'administration communale des nouvelles CPC en 15 sessions</li> <li>• 2.2 Formation de 40 animateurs relais en mobilisation sociale et politique</li> <li>• 2.3. Capitalisation sur la formation</li> <li>• 3.1 Identification de 10 formateurs</li> <li>• 3.2. formation de 10 formateurs en alphabétisation de base et fonctionnelle</li> <li>• 3.3. Identification participatives des personnes ressources à alphabétiser</li> <li>• 3.4. Disponibilité des équipements de formation dans 10 centres d'alphabétisation</li> <li>• 3.5. Alphabétisation de base et fonctionnelle des 300 personnes identifiées (ouverture du centre Mousfeya à Mebbougou)</li> <li>• 3.6. Test d'évaluation du niveau des alphabétisés au terme de la formation de 6 mois</li> </ul> | <p>1. Les populations des anciens esclaves exercent mieux leurs droits et leurs devoirs de citoyens d'ici 2013</p> | <p>R1. Création et suivi de 40 Comités d'action politiques dans les 40 villages afin de maintenir l'éveil politique</p> <p>R2. Formation relais en mobilisation sociale et en politique mise en oeuvre pour 40 animateurs relais</p> <p>R.3. Campagne d'alphabétisation pour 300 personnes</p> | <p><b>Renforcer la participation démocratique et la représentation politique des communautés des anciens esclaves et la construction de la paix intercommunautaire dans la wilaya du Hooch El Gharbi</b></p> |
|--|--|--|--|

### Produit 2. Les capacités d'organisation et d'action de la société civile des anciens esclaves sont améliorées d'ici 2013

|   |  |  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.1. Identification des 400 leaders communautaires et invitations à participer à la formation</li> <li>• 1.2. Recrutement d'un formateur spécialisé en droit et sociologie</li> <li>• 1.3. Préparation des modules de formation sur l'analyse de l'exclusion sociale, des droits civiques, la négociation et le plaidoyer en langue locale (Hassani)</li> <li>• 1.4. Formation des 400 leaders communautaires des groupes cibles y compris les femmes, les jeunes</li> </ul> | <p>R1. Formation de 400 leaders communautaires y compris les femmes et les jeunes sur l'analyse de l'exclusion sociale, les droits civiques la négociation et le plaidoyer</p> |  |
|---|--|--|



|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p>dans 10 des 40 villages identifiés (les 10 villages où se trouve le centre d'alphabétisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· 2.1 Identification des OSC de jeunes et de femmes dans les villages cibles</li> <li>· 2.2. Recrutement d'un formateur</li> <li>· 2.3. Evaluation du niveau organisationnel, structurel des OSC identifiés</li> <li>· 2.4. Préparation des modules de formation</li> <li>· 2.5. Formation des 40 OSC en organisation gestion démocratie participative, techniques de mobilisation sociale et en plaidoyer (première formation)</li> <li>· 2.6. capitalisation sur le renforcement des capacités des OSC pour duplication sur d'autres villages</li> </ul> | <p>2. Les capacités d'organisation et d'action de la société civile des anciens esclaves sont améliorées d'ici 2013</p> | <p>R2. Renforcement des capacités de 40 OSC de jeunes et de femmes en matière d'organisation, gestion, démocratie participative, techniques de mobilisation sociale et en plaidoyer</p> |  |
| <p><b>Produit 3. Le dialogue entre anciens maîtres et anciens esclaves est instauré d'ici 2013</b></p>   |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· 1.1. Identification et prise de contact avec les leaders d'opinions, les notables, les religieux, les représentants</li> <li>· 1.2. Organisations de 10 séances de concertation restreintes pour sensibiliser les différents groupes communautaires</li> </ul>  |   | <p>R1. Campagne de sensibilisation sur les objectifs du projet</p>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· 2.1. Identification OSC de femmes d'anciens maîtres et d'anciens esclaves</li> <li>· 2.2. organisation de 5 rencontres d'échanges entre les OSC de femmes dans les villages des anciens esclaves et dans les villages des anciens maîtres)</li> <li>· 2.3. Définition d'un plan d'action pour la poursuite de la collaboration entre les deux communautés</li> </ul>  | <p>3. Le dialogue entre anciens maîtres et anciens esclaves est instauré d'ici 2013</p>                                 | <p>R2. Création d'espaces de dialogues et d'échanges entre les descendants d'anciens esclaves et anciens maîtres</p>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· 3.1 Identification et invitation de 45 participants</li> <li>· 3.2. Organisation de 2 tables rondes une à Aioun et une à Koubeni</li> <li>· 3.3. Publication d'un rapport de tables rondes au niveau national (Presse écrite et radio)</li> </ul>   |   | <p>R3. Organisation de tables rondes sur les textes relatifs à l'abolition de l'esclavage</p>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· 4.1. Elaboration de communiqué de presse pour informer sur les objectifs du projet</li> <li>· 4.2. Contacts des radios et de la presse locale et régionale</li> <li>· 4.3. Organisations de conférences de presse avec les leaders communautaires (dont les femmes)</li> <li>· 4.4. Réalisation de 4 émissions de radios</li> <li>· 4.5. Parution de 5 articles de presse</li> <li>· 4.6. Document de capitalisation sur l'ensemble du projet</li> </ul>  |   | <p>R4. Campagne de communication et d'information</p>   |  |

Le cadre logique démontre que chaque étape du projet a été minutieusement planifiée et détaillée afin de créer une articulation entre les activités, les résultats escomptés et les 3 objectifs à moyen terme.

Conformément au document de projet, le cadre logique démontre aussi que le projet a porté une attention particulière au suivi et à la pérennisation des activités par rapport aux résultats attendus tels que la prévision d'un « Test d'évaluation du niveau des alphabétisés au terme de la formation de 6 mois (R1) ou encore la « capitalisation sur le renforcement des capacités des OSC pour duplication sur d'autres villages et « La Définition d'un plan d'action pour la poursuite de la collaboration entre les deux communautés » (R2) Le projet a aussi mis un accent particulier sur la visibilité du projet au travers de la couverture médiatique locale et régionale.

## V. Questions d'Évaluation

Les questions analysées durant la mission d'évaluation portent sur les critères-clés d'évaluation à savoir la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité. La valeur ajoutée par le FNUD a été également étudiée. L'annexe 1 présente en détail les questions et sous-questions traitées dans l'évaluation.

### (i) Pertinence

Le projet s'inscrit de façon très pertinente dans le cadre des politiques publiques initiées par le gouvernement mauritanien à travers le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et l'application de la loi criminalisant l'esclavage<sup>22</sup>. Le projet répond à la fois au besoin urgent d'une meilleure gouvernance permettant de créer les conditions d'une indépendance économique et politique des anciens esclaves et au besoin de réduire les risques de confrontation entre les communautés. Les voix des harratines se multiplient pour exprimer leur besoin de reconnaissance sur l'égalité des droits.

En ciblant les populations des adwabas de 40 villages dans les deux communes cibles, le projet s'adresse à une population composée majoritairement d'anciens esclaves. Les entretiens menés ont révélé que sur les 65 adwabas de la commune de Modbougou, 61 sont habités exclusivement par les harratines. Les deux communes ciblées par le projet- Modbougou et Kommeni constituant la ceinture de pauvreté de la région où les actions de sécurité alimentaire interviennent régulièrement.

L'identification des activités du projet comme l'éducation de base, le renforcement des capacités ont semble-t-il favorisé un désenclavement et un réveil intellectuel de ces populations en répondant en partie aux besoins prioritaires identifiés dans l'étude menée par ACORD pour l'Union européenne. Le secteur éducatif est faiblement représenté. Sur une dizaine de villages visités, seuls deux disposent d'une école de deux classes et souvent sans enseignant. Si bien que la plupart des enfants se retrouvent dans la rue ou dans des exploitations agricoles familiales. Le taux moyen d'analphabétisme dans la région serait de 50%, selon le rapport national sur l'éducation et la formation des adultes (EdFoA) publié par le ministère de

Les problèmes structurels dont souffrent ces communautés sont liés aux conditions spécifiques suivantes : (i) La marginalisation de cette catégorie sociale et de ses zones de concentration. (ii) L'analphabétisme (iii) Le manque d'information, de sensibilisation, de formation et d'encadrement ; (iv) L'accès très faible, voire inexistant, aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable; (v) Le non accès à la propriété foncière demeure un facteur essentiel de dépendance des communautés des anciens esclaves vis à vis des anciens maîtres; (vi) Le faible niveau de connaissances et d'équipement des producteurs réduit leur capacité de subvenir à leurs besoins primaires; (vii) La faiblesse des revenus des ménages liée à l'absence d'autres sources de revenus en dehors de l'agriculture et l'élevage fortement tributaires des aléas climatiques ; L'absence de structuration et d'organisation socio-économique dont les membres restent généralement dépendants spirituellement et socio-culturellement vis-à-vis de l'ancien maître et, plus particulièrement, vis-à-vis du segment tribal d'origine.

**Étude sur les mentalités et pratiques perpétuant le mépris et la marginalisation des anciens esclaves ou Harratines dans le milieu Maure, ACORD/Union Européenne, 2011**

<sup>22</sup> loi N°2007.048 du 3 septembre 2007 (article 2 de la loi N°2007.048)

l'éducation nationale en 2014, avec des disparités énormes entre les villes et les adwabas où le taux est beaucoup plus élevé. Plus de 80% des ruraux vivent en dessous du seuil de l'extrême pauvreté<sup>23</sup>. Les infrastructures routières sont quasi-inexistantes et les seules pistes qui existent sont impraticables surtout en période d'hivernage. Il n'existe pas d'unités de santé de base encore moins de centres médicaux dans la zone. Les stations de pompage en eau potable sont quasi inexistantes. Les populations s'approvisionnent en eau à partir des marres ou de puisards.



**Banderole pour la formation des OSC de jeunes et de Femmes**

Dans un environnement où l'asservissement est considéré comme socialement acceptable, il convient de souligner que la logique d'intervention qui vise à faciliter les échanges entre anciens maîtres et anciens esclaves mais aussi et surtout à faciliter les échanges entre les populations de ces diverses adwabas ont permis, selon les entretiens réalisés avec les bénéficiaires de créer un nouvel espoir et des nouvelles motivations pour ces populations qui étaient pratiquement laissées à leur propre sort.

Nonobstant ces éléments positifs, plusieurs facteurs ont conduit à réduire la pertinence du projet :

- Le document de projet ne prend pas en compte l'importance d'associer directement les autorités nationale et régionale sur ce sujet. Si la résolution de la question de l'esclavage et du clientélisme passent par une prise de conscience de tout le corps social dans cette région, la responsabilité première incombe aux autorités publiques qui sont en charge de faire appliquer la loi et de le faire savoir. L'hypothèse selon laquelle la sensibilisation et le renforcement de la capacité organisationnelle de ces populations engendreraient une dynamique semble optimiste aux vues de l'apathie des autorités nationale et régionale pour faire appliquer la loi criminalisant l'esclavage. La plupart des décisions continuent d'obéir au substrat social et à l'historicité culturelle des décideurs notamment lors des cas de litiges comme les litiges fonciers qui sont courants dans cette zone. De fait les dispositions de la loi criminalisant l'esclavage mais aussi les dispositions d'autres lois liées à ces pratiques ne sont pas appliquées et ne permettent pas l'émancipation économique de ces populations – au cours des entretiens menés il semble que le slogan répondant aussi au cadre légal mauritanien « la terre appartient à ceux qui l'exploitent<sup>24</sup> » est souvent un sujet de conflit qui n'aboutit jamais en faveur des harratines. Dès lors toutes les actions entreprises dans ce projet sans l'implication directe des autorités ne permettent pas une véritable émancipation de ces populations.

<sup>23</sup> Rapport OCHA-Mauritanie en 2014

<sup>24</sup> Ordonnance n° 83127 du 5 juin 1983, rendue officielle en 2003 portant réorganisation foncière et domaniale et modifiant celle de 1960.

- Les conditions d'une véritable participation politique des harratines au niveau local n'ont pas complètement été prises en compte. il convient de souligner que le projet ne prend que partiellement en compte le besoin urgent de représentation politique de ces communautés. L'hypothèse selon laquelle le renforcement des capacités de ces populations vivant à 80% dans une extrême pauvreté allait leur permettre de participer activement à la vie politique ne prend que partiellement en compte la faiblesse organisationnelle et opérationnelle dont souffrent ces populations analphabètes qui luttent avant tout pour leur survie

« Dans les communautés Harratines, beaucoup croient que la religion accepte les différences en croyant que la valeur de la personne humaine vient de son origine et de sa race ; Je leur ait dit que la valeur de la personne humaine vient de sa piété et que de l'islam est venu pour l'entente et la concorde entre les gens »

**Sid Ahmed Ould Hamadi, Imman de la mosquée du quartier de l'élevage 2**

quotidienne et sont ancrées dans un schéma clientéliste vis-à-vis des anciens maîtres. Les entretiens ont d'ailleurs révélé que les anciens maîtres continuent à les enregistrer en tant que maures dans des zones majoritairement peuplées par les harratines comme à Aïoun, capitale de région. Sur les 27 communes que compte la région, seules deux communes rurales (Commune de Modbougou et de Voulanya) sont dirigées par d'anciens esclaves alors que les Harratines sont en plus grand nombre que les anciens maîtres. Dès lors il convient de s'interroger non pas seulement sur leur capacité de s'exprimer mais bien sur leurs capacités de défendre et de représenter leurs intérêts selon la loi. La participation de ces communautés à une élection est vidée de son contenu quand elle reproduit un schéma social et tribal. Face à l'incapacité socio-économique des harratines de s'exprimer et de représenter leurs intérêts, le projet centré exclusivement sur les capacités de ces populations n'a pas pris en compte toute la dimension de la problématique. il convient à de souligner que les ONG agissant en leurs noms (i.e. SOS esclaves) n'ont toujours pas le droit de se constituer partie civile pour défendre les droits des harratines devant la justice.

- Le document de projet n'a pas pris en compte la réalité géographique de la région. Il est intervenu dans les communes de Modbougou et de Twil qui relevait du département Ko boni situé à 100Km de la capital régionale Aïoun. En outre les villages ciblés par le projet (voir tableau en annexe) sont extrêmement dispersés et difficiles d'accès si l'on considère la quasi-inexistence des infrastructures routières. Compte tenu de cette situation topographique, du nombre d'activités planifiées et des ressources humaines prévues, le document de projet semble avoir été plus qu'optimiste sur la faisabilité de l'ensemble des activités prévues.

### **(ii) Efficience**

L'analyse des facteurs d'efficience permet de mettre en évidence la gestion technique, administrative et financière assurée par ACORD. Considérant le coût des activités réalisées par rapport au coût du personnel, la mission d'évaluation considère que la relation coût/bénéfice est négative dans la mesure où 41,8% du budget ont été alloués aux dépenses en personnel (cumul des indemnités de l'équipe du budget et des honoraires des consultants/ personnes ressources) contre 48,52% alloués aux activités (i.e. Tableau 2). Il convient à cet égard de souligner que la faible efficience du projet est principalement due aux arrangements relatifs à la gestion et à la mise en œuvre. Conformément au document de projet, seuls deux animateurs ont assuré la mise en œuvre des activités depuis Aïoun situé à 100 kms de Koubeni où se trouvent les deux communes d'intervention. Il est nécessaire de signaler que suite à un accident mortel en

milieu de projet, la gestion de l'ensemble des activités a incombé à un seul des deux animateurs. En raison de la faiblesse de l'équipe sur place, la plupart des activités ont été déconcentrées auprès de personnes ressources basées dans la zone. Aucun termes de référence n'ont été rédigé pour gérer le recrutement des formateurs. Le chef de projet a assuré la supervision des activités depuis les bureaux d'ACORD de Nouakchott situés à plus de 820 km de la zone d'intervention (c'est-à-dire à plus ou moins 10 h de route). Cette situation a sans nul doute diminué l'efficacité du projet surtout si l'on considère qu'il y a déjà une équipe importante basée à Nouakchott et que cette dernière n'a pas été budgétisée par le projet mais a aussi accompagné les activités et relayé les recommandations du projet auprès des autorités.

Contrairement à ce que prévoyait le document de projet, aucune dépense n'a été allouée au suivi, évaluation du projet en interne. Deux réunions des membres du comité de suivi, ont eu lieu. Une première mission de terrain a eu lieu quatre mois après le démarrage des activités et la suivante 6 mois mais aucun rapport de suivi n'a été réalisé afin d'ajuster les activités et de mesurer les progrès réalisés par le projet. La faiblesse de la prise en charge financière semble expliquer le peu de motivation de ses membres. Dans ce cadre, il convient de s'interroger sur la façon dont les indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été récoltés par l'équipe du projet. Aucune dépense permettant de capitaliser et de rendre durable le projet n'a été réalisée.

| DESCRIPTION DE COMPTES     |  | DEPENSE<br>S<br>/ACTIVITE | %<br>DEPENSE<br>S /<br>BUDGET<br>UNDEF |
|----------------------------|--|---------------------------|--|
| <b>FORMATION</b>           | <b>Formation formateurs leaders communautaires et Renforcement capacité</b>                                | <b>67 351</b>             | <b>29,9%</b>                           |
|                            | <i>Formation leaders communautaires</i>  | 18 437                    |  |
|                            | <i>Formation Comités action politique</i>  | 4 770                     |  |
|                            | <i>Formation Renforcement capacité OSC</i>   | 24 887                    |  |
|                            | <i>Formation Animateurs relais</i>   | 1 470                     |  |
|                            | <i>Formation Formateur des formateurs Alphabétisation</i>  | 1 213                     |  |
|                            | <i>Formation Alphabétisation élèves</i>  | 16 575                    |  |
| <b>REUNIONS SEMINAIRES</b> |  | <b>20 450</b>             | <b>9%</b>                              |
|                            | <i>Campagne de sensibilisation sur les objectifs du projet)</i>  | 3 219                     |  |
|                            | <i>Création d'espace de dialogue et d'échanges</i>   | 8 856                     |  |
|                            | <i>Campagne d'information</i>  | 1 827                     |  |
|                            | <i>Personnes ressources pour l'organisation des tables rondes</i>  | 549                       |  |
|                            | <i>Table ronde (location de salle ; repas/logement)</i>  | 5 999                     |  |
| <b>DIVERS</b>              |  | <b>35 387</b>             | <b>15 ,7%</b>                          |
| DOCUMENTATIONS             | <i>Equipement et matériel de sensibilisation</i>   | 457                       |  |
| BUREAU+ communication      | <i>Loyer = Frais de téléphone, /fax, internet et affranchissement</i>                                      | 5 363                     |  |
| FRAIS divers               | <i>FRAIS COMMUNICATION+ Fournitures bureau+ ORDINATEUR X 3</i>   | 8268                      |  |
| FRAIS +AUDIT               | <i>Audit + Frans bancaires</i>   | 2511                      |  |
| ACHAT EQUIPEMENT           | <i>APPAREIL PHOTO+ PHOTOCOPIEUSE / IMPRIMANTE+ CLIMATISATION+ MOBILIER DE BUREAU</i>                       | 2039                      |  |
| ACHAT MOTO+ transport      | <i>MOTO X 1= carburant+ Entretien, réparation, assurance, vignette motos+ Déplacements routiers locaux</i> | 18 788                    |  |
| <b>PUBLICATION</b>         | <b>COMMUNICATION ET MEDIAS</b>   | <b>4 656</b>              | <b>2,06%</b>                           |
|                            | <i>CAPITALISATION</i>  | 697                       | -                                      |
|                            | <i>Visibilité (bannière, pancarte)</i>   | 968                       |  |
|                            | <i>Radio nationale et rurale + Presse écrite</i>   | 2991                      |  |
| <b>EQUIPE DU PROJET-</b>   | <b>INDEMNITES</b>  | <b>65 050</b>             | <b>28,9%</b>                           |
|                            | <i>Chef de Projet</i>  | 18 900                    | -                                      |



## Session d'alphabétisation des femmes

|                  |   |               |               |
|------------------|---|---------------|---------------|
|                  | <i>Animateur</i>  | 7 560         |               |
|                  | <i>Animateur</i>  | 7 160         |               |
|                  | <i>Assistant Administratif et financier</i>                             | 8 950         |               |
|                  | <i>Gardien</i>  | 3 580         |               |
| <b>DIALOGUES</b> | <b>Personne ressources Sensibilisation et formation</b>                 | <b>29 222</b> | <b>12,9%</b>  |
|                  | <i>Personnes ressources campagne de sensibilisation objectif projet</i> | 3 056         | -             |
|                  | <i>Personnes ressources pour d'espace de rencontre et d'échange</i>     | 2 473         |               |
|                  | <i>Formateur (Leaders communautaires)</i>                               | 4 881         |               |
|                  | <i>Formateur (Comités action politique)</i>                             | 2 426         |               |
|                  | <i>Formateur (Renforcement capacité OSC)</i>                            | 4 945         |               |
|                  | <i>Formateur (Animateurs relais)</i>                                    | 1 213         |               |
|                  | <i>Formateur (Formateur des formateurs Alphabétisation)</i>             | 1 200         | <b>90,32%</b> |

**Tableau 1. Tableau financier**

|  |   |                |
|--|---|----------------|
|  | <i>Formateur (Formateurs élèves en alphabétisation)</i> | 9 028          |
|  | <b>Total</b>  | <b>203 216</b> |

### (iii) Efficacité

L'ensemble des activités prévues ont été réalisées. La diversité des activités a clairement participé au désenclavement de ces populations et à l'éveil les consciences en répondant de façon diverse mais parfois parcellaire, aux questionnements et interrogations que se posent les populations locales sur leur place dans la société. Selon, les différents entretiens réalisés avec les élus locaux, les leaders communautaires, les membres des Comités d'Actions Politiques (CAP) et les alphabétiseurs, le projet a eu dans son ensemble des effets indéniables sur la vie de certains bénéficiaires.

L'accent particulier porté sur les femmes s'est révélé très efficace. Les sessions d'alphabétisation ont permis aux femmes des coopératives de se former en gestion pour calculer leurs bénéfices. D'autres femmes ont vu l'intérêt de mieux comprendre la religion ;

Les rencontres d'échange entre les organisations féminines ont aussi permis de rapprocher les femmes des deux communautés Il convient de signaler que la dimension genre est très peu prise en compte dans ces communautés. Cette situation est principalement due au taux élevé d'analphabétisme qui dépasserait les 50% et qui touche particulièrement les femmes et les jeunes filles<sup>25</sup>.

« Je représente les intérêts de ma communauté et refuse de céder aux pressions des esclavagistes »

**Idoumou Membre du CAP Maraajil**

<sup>25</sup> Rapport ministère de l'éducation nationale de 2014 sur l'éducation et la formation des adultes (EdFoA)

Le projet a permis de solliciter divers profils de personnes au sein de ces communautés. La création de structures communautaires locales à travers l'identification et la formation des animateurs relais, les comités d'action politiques (CAP) se sont révélés utiles, car ils ont permis au projet de disséminer des messages de sensibilisation et de disposer de relais locaux. Identifiés parmi les leaders communautaires, les membres des CAP sont actifs pour appuyer les revendications sociales au sein de leurs communautés. Certains membres des CAP sont d'ailleurs des élus locaux. A ce titre ils exercent des fonctions politiques et sociales de premier rang et ont la possibilité d'influencer les politiques de développement local. Selon les leaders communautaires et les animateurs, le contenu des modules de formation, la méthodologie de formation ainsi que les différentes campagnes de sensibilisation politique leur ont permis d'avoir des connaissances théoriques sur certains concepts et instruments juridiques tels que le code de statut personnel. La tenue des tables rondes a permis de déclencher un processus de dialogue social inclusif entre groupes sociaux et d'impulser une dynamique locale. L'ensemble des formations a permis aux leaders communautaires d'avoir une meilleure compréhension des concepts de citoyenneté et des instruments juridiques auxquels ils peuvent faire appel. La couverture médiatique du projet par la presse locale et en particulier les spots radio semblent avoir été très écoutés par ces populations qui sont ensuite venues voir les journalistes basés à Aïoun pour déposer leurs doléances.

Mariam m Taleb est enseignante de profession. Elle est issue du milieu féodal et a participé à la table ronde d'Aïoun qu'elle trouve d'ailleurs très utile dans le dialogue intercommunautaire et dans le changement de mentalité. Mariem a utilisé le mot « Maman » lorsqu'elle évoquait le cas de l'une de leur servante ce qui dénote d'un changement de mentalité.

« Nous n'étions pas à mesure de prier correctement, de faire nos ablutions et de nous purifier avec l'alphabétisation nous sommes maintenant en mesure de le faire »

**Déclaration des femmes bénéficiaires de l'alphabétisation à Leagouba, Maraj et Lesfeya.**

**Photo : Session d'alphabétisation**



### Organisation de tables-rondes sur les textes relatifs à l'abolition de l'esclavage et leur application en Mauritanie

Les 21 et 22 septembre 2013, successivement à Kobenni, chef-lieu du département de même nom, et à Aïoun, capitale régionale du Hodh el Gharbi, l'Association de COopération et de Recherches pour le Développement (ACORD) a d'organisé, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD), deux tables-rondes sur les textes relatifs à l'abolition l'esclavage et leur application en Mauritanie.

Importantes étapes de mise en œuvre d'un vaste et ambitieux projet de renforcement de la participation politique des communautés d'anciens esclaves. Une dynamique qui a déjà fait preuve, à Medbougou et à Twill, deux communes rurales relevant, res-

tives, le plaidoyer et la démocratie participative, ciblant les franges les plus démunies de la société, dans ces contrées enclavées, pour ne pas dire oubliées.

A Aïoun, l'ouverture des travaux, qui ont regroupé des oulémas, des représentants de la société civile et de la presse - Le Calame en était - ainsi que des leaders locaux de la communauté haratine, s'est déroulée sous la supervision du hakem, monsieur Hmada Ould Khatra Ould Cheikh. Rappelant l'importance de l'application de la loi criminalisant les pratiques esclavagistes, il a particulièrement insisté sur le rôle des OSC, dans la vulgarisation et la prise de conscience du public.

clavage, avant de suivre divers exposés plus détaillés sur la loi 048 du 3 septembre 2007, présentés par les cadres d'ACORD. Le coordinateur régional de SOS-Esclaves, Lemrabott Ould Ali Bourou, a exprimé sa satisfaction de l'existence et de la teneur de la loi, avant de regretter le manque d'application des textes et leur très faible vulgarisation. Louant, au nom des organisations des droits de l'Homme, l'initiative d'ACORD et son engagement pour la vulgarisation de la loi - " il faut l'étendre à toutes les communes concernées ", a-t-il insisté - il a également réitéré la demande desdites organisations de pouvoir se constituer en partie civile, chaque fois qu'un cas d'esclavage est dénoncé, même si leur absence à la barre est

Quant à l'imam de la mosquée du quartier Elevage 2, Sid'Ahmed Ould Hamadi, il a également félicité les efforts d'ACORD, soulignant que l'esclavage est prohibé par l'islam et invitant les citoyens à dénoncer les pratiques en ce sens. L'imam a tenu à informer l'opinion qu'il a animé deux khotbas (prêches du vendredi) sur les thèmes : " L'islam et l'esclavage " et " Les séquelles de la pratique esclavagiste ". A l'issue des discussions et débats, les participants ont formulé deux recommandations principales. En un, généraliser la vulgarisation des textes relatifs à l'abolition de l'esclavage et leur application en Mauritanie, dans toutes les communes de la wilaya du Hodh el Gharbi ; en deux, réviser les manuels scolaires, pour les

**Le Calame (journal mauritanien édité en français) article paru le 20 Novembre 2012.**



**La logique d'intervention** appliquée par ACORD couplant les activités du projet avec ses projets de sécurité alimentaire s'est aussi révélée très efficace dans la mesure où les notions de citoyenneté intéressent les habitants de ces zones dès lors que leur survie quotidienne est assurée. L'animateur du projet pour les sessions d'alphabétisation s'est souvent confronté au manque de motivation des cibles et a dû s'appuyer sur les actions de sécurité alimentaire pour convaincre les bénéficiaires d'assister à un cycle de formation complet. Toutes les sessions de formation ont été assemblées en un cursus.

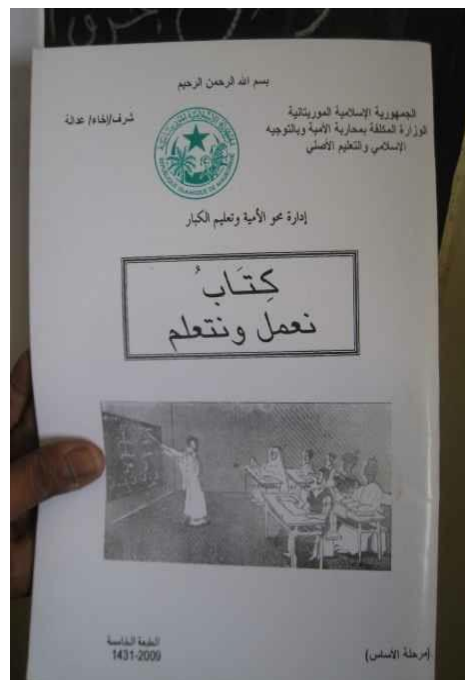
« les populations se sont vite lassées d'assister aux réunions et ateliers de formations,» sans que cela ne leur apporte « quelque chose » qui les aide dans leur quotidien »

**El Moctar Mohammed en Locely ,  
Animateur ACORD basé a Aïoun**

Toutefois, l'efficacité de la mise en œuvre des activités n'a pas permis d'asseoir l'efficacité globale du projet. Celle-ci a en effet pâti de l'optimisme d'ACORD tant en terme de contrôle qualité du contenu des activités qu'en terme de suivi vis-à-vis de l'objectif visé. Cette situation est due en partie à la faiblesse des ressources humaines allouées à la mise en œuvre et à l'absence d'intérêt des bénéficiaires, avant tout concernés par la manière concrète et immédiate d'assurer leur survie.

- Selon les interlocuteurs rencontrés l'alphabétisation formelle est restée très théorique et n'a pas intégré des exemples d'activités quotidiennes de ces populations comme par exemple les questions agricoles ou le maraichage. A la lumière des entretiens réalisés, les bénéficiaires semblent avoir acquis des éléments théoriques d'information sur les règles et principes de la citoyenneté, l'importance de la participation politique, l'enjeu du processus électoral. Toutes les formations sur le concept de citoyenneté ou de plaider n'ont pas répondu au « comment appliquer l'égalité des droits politiques des harratines ». S'il est vrai que la reconnaissance de l'égalité des droits des harratines et l'application de la loi criminalisant l'esclavage restent difficiles à appliquer dans le contexte juridico-politique mauritanien, il est aussi vrai que la conscientisation de ces populations reste insuffisante si elle n'est pas accompagnée du « comment intervenir » et des mises en situations pratiques correspondantes.

- Malgré une programmation efficace dans le temps imparti au projet, la dispersion des populations cibles et les efforts déployés pour couvrir les 40 villages semblent avoir nuit à l'efficacité de l'ensemble du projet. Beaucoup d'interlocuteurs dont les formateurs et le chef du projet ont regretté le saupoudrage des activités. Dans ce cadre il est difficile de jauger du degré d'efficacité du transfert de connaissance auprès des bénéficiaires finaux.



**Support pédagogique pour apprendre à écrire**

- Les entretiens ont aussi révélé un manque d'articulation des activités entre elles. Par exemple, les sessions d'alphabétisation n'ont pas été clairement liées aux sessions de formation ayant trait aux concepts de citoyenneté et de plaidoyer. Les tables rondes n'ont rassemblé que les notables sans associer directement ces populations. Il est clair que l'analphabétisme reste un frein mais le manque d'articulation et d'intégration des activités entre elles n'a pas permis d'initier un processus global d'émancipation de ces populations.

- L'ensemble des instruments de suivi prévus n'ont pas été développés contrairement à ce que prévoyait le document de projet. Il n'y a pas eu de véritable capitalisation des capacités des OSC en vue de dupliquer ce projet sur d'autres villages. Il n'y a pas eu non plus de définition d'un plan d'action pour la poursuite de la collaboration entre les deux communautés. De fait la mission d'évaluation constate l'absence de mesures pratiques prises par les deux communautés pour établir l'égalité des droits.

#### **(iv) Impact**

L'exécution de ce projet a eu des effets très positifs. Quatre éléments soulignent particulièrement l'impact du projet :

- La visibilité du projet a permis de façon directe et indirecte d'éveiller les consciences de ces communautés à leurs droits civiques. L'existence des animateurs relais et des comités d'action politique qui s'appuient sur une réalité communautaire subsistent et proposent un plaidoyer actif via les leaders communautaires.
- Les formations et les sessions d'alphabétisation des femmes ont permis de créer une dynamique économique dans les coopératives de femmes
- Ce projet a permis un désenclavement et une reconnaissance de ces populations qui se considèrent souvent abandonnées à leur propre sort. Ce projet comme celui de l'Union européenne font partie des seules actions de sensibilisation/information relatives à l'exclusion sociale, à l'importance du dialogue intercommunautaire dans cette zone.
- L'ensemble des parties prenantes reconnaissent maintenant implicitement la nécessité et l'importance d'alphabétiser ces populations pour accroître durablement les connaissances et changer les mentalités.

Toutefois et malgré les indicateurs collectés à l'issue du projet autour de la participation et non de la représentation politique, ce projet n'a pas entraîné la dynamique attendue au sein des adwabas. A l'exception des tables rondes, les activités menées presque exclusivement auprès de ces communautés se sont réalisées sans l'implication conjointe des anciens maîtres. A l'issue des élections locales de 2013, Sur les 27 communes que comptent la région, seules deux communes rurales (Commune de Modbougou et celle de Voulanya) ont élu d'anciens esclaves alors même qu'ils sont majoritaires.

#### **(v) Durabilité**

Rappelons que ce projet thématique est l'une des premières initiatives dans cette zone et qu'il est venu compléter et répliqué en partie un projet financé par l'Union européenne dans la région. L'expertise dont a fait preuve ACORD confère une image excellente à l'organisation. Toutefois, au moment de l'évaluation, Il n'a pas été possible de quantifier et de qualifier de façon pratique ce que le projet avait changé pour ces populations au quotidien. Il est également difficile de percevoir le renforcement de l'influence des communautés cibles. Il est clair que les tensions subsistent et qu'un projet de cette ampleur ne saurait changer la réalité sans une implication des autorités. Il est d'ailleurs

surprenant qu'au nom d'une paix intercommunautaire et d'une neutralité politique, le comité de suivi ait décidé d'arrêter les activités du projet à l'annonce des élections communales et parlementaires de 2013 notamment celles liées à la visibilité du projet (spots radios, des articles de presse et la formation des leaders communautaires). Si, l'organisation des élections communales et parlementaires en Mauritanie a démontré une plus grande participation des électeurs de ces communautés selon les indicateurs du projet repris dans le rapport final, force est de constater que ces communautés ne sont toujours pas représentées politiquement dans cette région. A Aïoun, capitale de la région, aucun harratine n'a été élu alors qu'ils sont majoritaires en nombre.

## VI. Conclusions

*i. Le projet s'est révélé extrêmement pertinent dans cette région qui porte les séquelles de l'esclavage. La diversité des activités du projet a pallié en partie aux insuffisances des services de l'Etat via les sessions d'alphabétisation et les sessions d'éducation civique.* Cependant ni l'alphabétisation ni le civisme ne pourra résoudre un problème extrêmement complexe qui se heurte à des mentalités ancrées dans des pratiques appartenant à un autre âge. Le projet aurait gagné à impliquer directement et dans toutes les activités, les OSC anti-esclavagistes et les autorités régionales sur ce sujet

*ii. Si la gestion de ce projet en terme de programmation a été rigoureuse, la répartition des dépenses entre les activités réalisées et le financement du personnel et des consultants externes démontre un déséquilibre au détriment des bénéficiaires.* La priorité accordée à l'exécution des activités, a en outre pénalisé les activités de suivi comme l'illustre le faible pourcentage alloué au document de capitalisation ( 0,3% du budget).

*iii. La logique d'intervention pour l'exécution des activités est remarquable mais cela ne permet pas d'assurer l'efficacité globale du projet.* Pour être plus efficace, le projet aurait gagné à être plus réaliste en ciblant moins de villages et en évitant ainsi le saupoudrage des activités et l'éparpillement des efforts.

*iv. Le projet aurait aussi gagné à allier la théorie à la pratique en délivrant des formations plus concrètes répondant à la question « comment appliquer la loi criminalisant les pratiques de l'esclavage ».* Cela aurait permis de mettre en lumière le besoin d'impliquer directement l'action des autorités mais aussi de soutenir l'action des organisations anti-esclavagistes et d'exiger leur reconnaissance officielle en tant que partie civile représentant ces groupes auprès des autorités.

*v. L'impact de ce projet est clairement d'avoir servi la cause anti esclavagiste* en donnant une visibilité et une place à part entière aux communautés des anciens esclaves qui, rappelons-le, constitue la majorité du corps électoral dans cette zone. En dehors du fait que le projet ait contribué à la crédibilité d 'ACORD, Le projet a aussi démontré qu'il n'y a pas seulement un besoin d'éducation civique et d'alphabétisation et de dialogue entre ces deux communautés mais aussi un besoin de faire appliquer la loi sur des thèmes très précis comme le la propriété terrienne.

*vi. L'appropriation du concept de participation politique passe par une autonomisation économique des anciens esclaves vis-à-vis des anciens maitres.* Cette approche aurait gagné à être approfondie.

## VII. Recommandations

**i. Continuer à accompagner ces populations en impliquant directement les autorités mais aussi les organisations anti-esclavagistes afin de favoriser un dialogue tripartite avec les communautés d'anciens esclaves sur l'application de leurs droits.**

**ii. Appuyer l'action des organisations anti-esclavagistes pour pallier à l'incapacité socio-économique des harratines de s'exprimer et de représenter leurs intérêts.** Il convient notamment d'appuyer leur reconnaissance officielle par les autorités et la possibilité que ces ONG agissant au nom des anciens esclaves (i.e. SOS esclaves) puissent se constituer partie civile et défendre leurs droits devant la justice.

**iii. Ne cibler que quelques villages pilotes tout en mettant l'accent sur le suivi, les actions de contrôle qualité et de capitalisation de l'expérience acquise.** En raison de la faiblesse des ressources humaines dédiées au projet, toute l'énergie a été dévolue à programmer et à organiser les activités. Dans ce contexte, peu de temps pu être consacré à l'appréciation des résultats et de leur qualité.

**iv. Continuer à accompagner ces populations par des actions qui allient systématiquement la théorie à la pratique afin de participer à la fois à l'émancipation économique mais aussi politique de ces populations.** Les sessions d'alphabétisation devraient être intégrées à des domaines qui répondent directement à leurs préoccupations pastorales. Les formations sur la citoyenneté et le plaidoyer devraient s'intéresser à des thèmes très précis tels que l'application des dispositions légales de « la terre est à celui qui l'exploite » .

**v. Continuer à donner une visibilité à la cause anti esclavagiste a l'intérieur du pays mais aussi sur le plan international** pour avoir un effet de levier plus important auprès du gouvernement mauritanien.

## VIII. ANNEXES

### Annexe 1: Questions d'évaluation

| Critères CAD              | Questions d'évaluation  | Sous-questions  |
|---------------------------|---|---|
| Pertinence                | Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre par le bénéficiaire a-t-il répondu aux spécificités du contexte et aux besoins des bénéficiaires aux niveaux local et national?    | <p>Au regard du contexte, les objectifs du projet étaient-ils en adéquation avec les priorités et les besoins pressentis pour un développement démocratique?</p> <p>La préférence aurait-elle dû être donnée à une autre stratégie que celle appliquée, afin de mieux répondre à ces besoins, priorités, contexte? Pourquoi?</p> <p>Les risques ont-ils été bien identifiés? Dans quelles mesures les stratégies établies étaient-elles appropriées pour faire face aux risques identifiés? Le projet était-il excessivement risqué ?</p> |
| Efficacité                | Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, était en mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés?   | <p>Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en accord avec le document de projet?</p> <p>Les activités choisies étaient-elles appropriées pour atteindre les objectifs fixés?</p> <p>Qu'est ce qui a été accompli par le projet? Dans les situations où le résultat prévu initialement dans le document de projet n'a pu être obtenu, quelles en sont les raisons?</p>  |
| Efficiences               | Dans quelle proportion la relation entre les ressources déployées et les impacts obtenus est-elle raisonnable ?   | <p>La proportion entre l'effort fourni et les résultats obtenus était-elle raisonnable?</p> <p>Les dispositions institutionnelles étaient-elles en faveur de l'obtention de résultats et de la responsabilisation du projet?</p> <p>Le budget a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon à atteindre les objectifs du projet?</p>  |
| Impact                    | Dans quelle mesure le projet a-t-il permis la mise en place de pratiques et de mécanismes soutenant le rôle actif des jeunes dans les processus politiques ?                                  | <p>Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et résultats a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique visé par le projet?</p> <p>Les bénéficiaires ciblés ont-ils ressenti un impact tangible? A-t-il été positif ou négatif ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il provoqué des changements et effets, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, sur la démocratisation?</p> <p>Est-il vraisemblable que le projet agisse comme un catalyseur? Comment ? Pourquoi ? Quels exemples?</p>                                 |
| Durabilité                | Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre a-t-il créé ce qui vraisemblablement constituera un élan continu en faveur de l'exercice des droits et de la démocratisation?      | <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des mécanismes et des réflexes qui continueront à alimenter l'impact perçu par les évaluateurs?</p> <p>Les parties prenantes sont-elles motivées et capables de poursuivre les activités du projet par elles-mêmes?</p>   |
| La valeur ajoutée du FNUD | Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ? | <p>Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ?</p> <p>Est-ce que la structure du projet ainsi que ses modalités de mise en œuvre mettent à profit les avantages comparatifs du FNUD, notamment sa priorité explicite sur les questions de démocratisation?</p>  |

## Annexe 2: Documentation consultée

- *Documents de programmation et de gestion du projet :*
  - Document de Formulation du Projet ;
  - Rapport Final Narratif du Projet ;
  - Rapport de vérification des Milestone ;
  
- *Matériaux de support et documents élaborés dans le cadre du projet :*
  - Module de formation sur L'analyse de l'exclusion sociale;
  - Module de formation le Concept de citoyenneté et de droite ;
  - Module de formation sur les Stratégies de Négociation ;
  - Module de formation sur le Plaidoyer;
  - Guide de formation sur la mobilisation sociale et sur le plaidoyer pour les OSC ;
  - Rapport sur la formation des leaders communautaires ;
  - Manuel de Formation des responsables OSC des jeunes et des femmes sur la démocratie participative ;
  - Guide de formation sur la gestion organisationnelle et financière des OSC ;
  - Rapport de formation des OSC de jeunes et de femmes ;
  - Rapport sur Résultats des tables rondes ;
  - Rapport sur la Capitalisation du projet FNUD ;
  
- *Autres documents*
  - PNUD, Rapport mondial sur le Développement Humain, 2014 ;
  - Union Européenne, Étude sur les mentalités et pratiques perpétuant le mépris et la marginalisation des anciens esclaves ou Harratines dans le milieu Maure, 2011
  - ACORD, Rapport d'évaluation sur le projet de la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie LUSEM, Union Européenne (2011-2013);
  - International crisis group, la transition politique en Mauritanie, bilan et perspectives , Rapport Moyten orient/ Afrique du Nord °53, 24 Avril 2006 ;
  - Jean-Claude Alt, « L'esclavage en Mauritanie », ILCEA , le 31 janvier 2013,
  - Amnesty International, Mauritanie, Un avenir sans esclavage ?, 2002
  - Walk Free Foundation, Indice mondial de l'esclavage, 2013

## Annexe 3: Personnes interviewées

| 22 Septembre 2014 (Nouackchott)                                |   |
|--|---|
| Mohamed Lemin Ould El Housseïn                                 | Représentant du bureau ACORD a Nouackchott  |
| Chloé Huynh  | Conseillère en développement de programmes - Afrique de l'Ouest                                       |
| Hadweni Hadweni  | Chef de projet FNUD a ACORD   |
| Barro ahmed  | Chargé evaluation /suivi des projets ACORD  |
| Dia Abdoulaye  | Comptable ACORD   |
| 24 au 26 Septembre 2014 – visite de la région du Hoch El Garbi |   |
| El Moctar Mohammed en Locely                                   | Animateur du projet basé a Aïoun  |
| HMada Ould Katra Ould Cheikh                                   | Hakem   |
| Mustapha el Bechir   | Journaliste , Calamen Info  |
| Lembarott Ould Ali Bourou                                      | Responsable de SOS esclave dans la région du Hoch El Gharbi   |
| Sid Ahmed Ould Hamadi  | Imman de la mosquée du quartier de l'élevage 2  |
| Mohammed Ben Hamid   | Personne ressources du comité de suivi  |
| Ahmed O. Haimer.O. Mbareck                                     | Maire de Modbougou  |
| Mohamed O. Negreh  | Secrétaire General de la Mairie de Modbougou  |
| Khalihana Mint.Mohamed Salem                                   | Présidente du réseau des Coopératives de Modbougou  |
| Idoumou O. Gabre   | Membre du CAP et animateur du village de Maarej I   |
| Ahmed O. Hamady  | Membre du CAP et animateur du village de Maarej II  |
| Loissy Mt Hamady   | Bénéficiaire Alphabétisation du village de Maarej II  |
| Meheila Mt Ely   | Bénéficiaire Alphabétisation du village de Maarej II  |
| Bereidga Mt Mbarek   | Bénéficiaire Alphabétisation du village de Maarej II  |
| Mohamed O. Youbawa   | Alphabétiseur du village de Leagouba  |
| Sektou Mt Mamourou   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Leagouba   |
| Baba Mt Mbarek   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Leagouba   |
| Mariam Mt Mohamed  | Membre du CAP du village de Leagouba  |
| Fadila Mt Abdallah   | Membre du CAP du village de Leagouba  |
| Belkheir O. Mbareck  | OSC Jeunes et leader communautaire du village de Leagouba   |
| Fatma Mt Helibat   | Membre du CAP du village de Mesfeya   |
| Amouche Mt Ahmed   | Membre OSC du village de Mesfeya  |
| Lemoini Mint Mbareck   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Mesfeya  |
| Kaity Mt Soueidi   | Benfeciaire alpha et formations du village de Mesfeya   |
| Salké Mt Abeid   | Benfeciaire alpha et formations du village de Mesfeya   |
| Tahra Mt Baba  | Benfeciaire alpha et formations du village de Mesfeya   |
| Yassa Mt Demba   | Benfeciaire alpha et formations du village de Mesfeya   |
| Jabad O. Kehel   | Formateur et personne relaie du village de Mesfeya  |
| Brahim O Salem   | IMAM du village de Mesfeya  |
| Mineitane Mt Demba   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Mesfeya  |
| Rokhaya Mt Bilal   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Mesfeya  |
| Seleima Mt Samba   | Beneficiaire Alphabétisation du village de Mesfeya  |
| Fatma Mt Lekweitar   | Membre du CAP du village de Mesfeya   |
| Ahmed Jiddou O;Sidi Mohamed                                    | Formateur du village de Bereleh   |
| Sidi Mahmoud O. Mohamed  | Membre du CAP Conseiller Municipal du village de Bereleh  |
| Diya Mt Mawo   | Membre du CAP du village de Bereleh   |
| Mama Mt Ahmed Abda   | Présidente du Groupement des Coopérative de Modbougou<br>Formation OSC et Alpha du village de Bereleh |
| Mariam Mt Ahmed Aly  | Beneficiaire Alphabétisation du village de Bereleh  |
| Tibiba Mt Ahmed  | Beneficiaire Alphabétisation du village de Bereleh  |
| Otman O. Mama  | Formation animateur du village de Bereleh   |
| Toutou Mt Eleya  | Beneficiaire Alphabétisation et personne relai du village de Bereleh                                  |



## Annexe 4 : Abréviations

|       |  |
|-------|--|
| ACORD | Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement      |
| ANE   | Acteurs Non Etatiques  |
| CAP   | Comités d'Action Politiques                                      |
| CSLP  | Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté                    |
| DP    | Document du Projet   |
| EdFoA | l'éducation et la formation des adultes                          |
| UE    | l'Union européenne   |
| IDH   | Indice de Développement Humain                                   |
| LUSEM | Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage en Mauritanie (LUSEM), |
| ONG   | Organisation Non Gouvernementale                                 |
| OSC   | Organisation de la Société Civile                                |
| FNUD  | Fonds des Nations Unies pour la Démocratie                       |
| TdR   | Termes de référence  |

## Annexe 5 : liste des villages soutenus par le projet ACORD

| Moughataas<br>(Départements) | Communes   | Villages             | Nombre de ménages |
|------------------------------|------------|----------------------|-------------------|
| Tintane                      | Touil      | 1-Breima             | 189               |
|                              |            | 2-Arghaw             | 371               |
|                              |            | 3-Akwawine           | 105               |
|                              |            | 4-Hel Amar           | 140               |
|                              |            | 5-Hel Bilal          | 119               |
|                              |            | 6-Hel Baba           | 210               |
|                              |            | 7-Mbeizeir           | 140               |
|                              |            | 8-Loubeidha          | 259               |
|                              |            | 9-Sott               | 560               |
|                              |            | 10-Teichett 2        | 280               |
|                              |            | 11-Teguedi           | 140               |
|                              |            | 12-Ehel Ahmed        | 105               |
|                              |            | 13-El Beyedh         | 119               |
|                              |            | 14-Ehel Demba        | 133               |
|                              |            | 15-Teichett 1        | 350               |
| Kobeni                       | Modibougou | 1-Egueje Hel Youbawa | 1120              |
|                              |            | 2-Eguerj Lemghalish  | 560               |
|                              |            | 3-AHel Merbelly      | 140               |
|                              |            | 4-Leagouba           | 350               |
|                              |            | 5-Jedida             | 112               |
|                              |            | 6-Vreikika           | 112               |
|                              |            | 7-Medbougou          | 4200              |
|                              |            | 8-Ehel Zeini         | 175               |
|                              |            | 9-Oum Sfeya I        | 560               |
|                              |            | 10-Oum Sfeya II      | 105               |
|                              |            | 11-Afachil           | 84                |
|                              |            | 12-Débaye Nama       | 84                |
|                              |            | 13-Limghasse         | 280               |
|                              |            | 14-Oum Areiche 1     | 280               |
|                              |            | 15-Oum Areiche 2     | 140               |
|                              |            | 16-Ahel M'Haimid     | 140               |
|                              |            | 17-Borele I          | 840               |
|                              |            | 18-Borele II         | 490               |
|                              |            | 19-Oumacreidid       | 245               |
|                              |            | 20-Débaye Sangarou   | 350               |
|                              |            | 21-Tejal Modibougou  | 420               |
|                              |            | 22-Tejal E hajara    | 525               |
|                              |            | 23-Vergi             | 70                |
|                              |            | 24-Jreif Terreni     | 560               |
|                              |            | 25-Boutreissiva      | 525               |
| <b>Total</b>                 |            |                      | <b>15 687</b>     |